

PERSACtualités

N°1

HIVER 2020

Patrimoine

Le miel de PERSAC

Un régal, du savoir-faire et une histoire.

Lisez l'interview de nos deux apiculteurs locaux.

Aménagement

Nos places

Tout sur les différents projets de revitalisation.

Participez aux projets avec la spéciale double page d'enquête.

Nouveau, votre photographie en couverture du bulletin ! Envoyez votre plus belle photographie de PERSAC, elle sera peut-être sélectionnée pour faire la prochaine couverture !

Le “Persacois” devient PERSACTualités !

Bonjour,

Nous avons choisi de vous proposer un “PERSACTualités” trimestriel. Vous y trouverez des articles généraux sur la nature, le patrimoine, les gens de PERSAC ainsi que des enquêtes. Nous communiquerons aussi sur l’actualité de chacune des commissions et sur les événements passés et à venir.

Parallèlement à cette parution saisonnière, nous distribuerons, en version papier, notre lettre mensuelle qui relate l’actualité la plus immédiate et le compte rendu succinct du conseil municipal. Vous pouvez aussi vous inscrire à la version numérique sur le site internet de la commune persac.fr.

Ce bulletin est avant tout le vôtre et aspire à être participatif, alors, pour construire, étoffer et surtout rester au plus proche de ce qui vous intéresse, vous pouvez nous soumettre vos photographies, donner vos idées, vos propositions d’articles...



Vous souhaitez par exemple, contribuer à notre rubrique “au coin du feu”, avec une lecture, une recette, un jeu etc., proposer un article sur le patrimoine ou bien soumettre une photographie (de saison) pour notre couverture :

-envoyez-nous directement par mail votre suggestion ou l’article en question à :

elus.persac@departement86.fr

-ou bien par courrier à la mairie en précisant bien en destinataire “commission communication”

Le mot du maire



Chères Persacoises, chers Persacois,

Au seuil de 2021, je vous souhaite avant toute chose, au nom de toute l'équipe municipale, une bonne et heureuse année, un prompt rétablissement aux malades, de l'emploi pour ceux qui en demandent, du courage pour surmonter les épreuves de la vie et de l'amour pour tous.

Faut-il oublier 2020 ? Non ! Outre le coronavirus, cette année a été marquée par les élections municipales qui se sont déroulées en deux temps du fait d'un recours tentant d'annuler, en premier lieu, le résultat du 15 mars. Il aura fallu attendre août pour savoir que trois sièges seraient à pourvoir lors d'un deuxième tour. Ce fût donc en octobre que vous avez, vous aussi, rendu votre jugement en redonnant à ma liste les sièges invalidés par le tribunal. Comme fait après chacun des scrutins, j'adresse à nouveau mes remerciements à tous ceux qui se sont rendus nombreux aux urnes, faisant ainsi vivre notre démocratie trop souvent appelée à l'aide et aussi souvent méprisée.



En démocratie, nous ne sommes pas ennemis, mais concurrents voire adversaires. Mais après le "combat", nous nous saluons pour la préservation de l'entente cordiale et de l'intérêt général de la commune.

Ce coronavirus marquera pour longtemps 2020. Malheureusement, ce n'est pas la première pandémie qui frappe l'humanité en causant de nombreux décès directs. Nous la vaincrons mais, outre ses effets propres, nous devons surmonter ceux induits par les précautions prises à son encontre pour sauver des vies. La solidarité devra être décuplée, à tous les niveaux de notre société qui s'orientera peut-être vers un nouveau mode de vie qui ne devra oublier personne. Tout ne se règlera pas en un clic.

A ce jour, quant à l'évolution de la contagion, il faut rester prudent, faire preuve d'abnégation et attendre des jours meilleurs. Tout territoire occupé, même par un envahisseur invisible, finit par recouvrer sa liberté, liberté chérie !

Dans le combat contre ce virus et tous les autres maux, PERSAC a eu le grand plaisir d'accueillir le docteur Natacha MESRINES qui reçoit ses patients chaque mardi.

Elle a rejoint les infirmières, rue 'Croix Génie', au cabinet communal qui devient de ce fait annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Verrières et ouvre de nouveaux horizons pour d'autres praticiens.

Malgré les contraintes sanitaires, la vie municipale se déroule pour le mieux, nous avons bon espoir quant à la reprise de nos commerces, avec la commission du développement économique, nous avons trouvé des repreneurs potentiels, toutefois, à ce jour rien n'est fait, la prudence s'impose.



Le renouvellement total de l'éclairage public du bourg est en cours de réalisation et son coût portera sur l'investissement 2020.

Ces travaux s'inscrivent dans la recherche d'économies d'énergie, de l'ordre de cinquante pour cent, et aussi dans la préservation de la faune nocturne, ainsi les arbres ne sont plus éclairés et rendus à la nuit.

Nous attendons beaucoup de 2021, alors que chacun trouve sa place au sein du conseil municipal et est incité à ne pas être suiveur mais à donner son avis, à débattre, à s'appuyer sur les structures pérennes de la commune pour le bon fonctionnement, notamment administratif, de l'institution. Nous sommes en droit d'aborder cette nouvelle année avec enthousiasme et confiance.

En premier, il faudra conclure pour les commerces ou poursuivre les recherches. Ensuite, sans que l'ordre ne soit défini : créer un comité des fêtes, pour lequel toutes les associations seront parties prenantes avec la municipalité ; installer un tiers lieu, en centre bourg, pour matérialiser le "Vivre Ensemble" évoqué durant notre campagne et y initier une gestion associative intergénérationnelle ; reprendre l'adressage pour éliminer les confusions fréquentes dans l'intervention des Services de Secours à la personne et pour répondre aux normes "GPS". Mais aussi, en découvrant la nouvelle formule de notre bulletin, élaboré par la commission communication et désormais trimestriel, vous serez invités à contribuer en matière d'aménagement, voire de revitalisation du centre bourg avec éventuellement l'accueil d'artistes en résidence, notre commune n'en compte-t-elle pas une dizaine de permanents en son sein !

Bien évidemment, durant 2021, d'autres dossiers seront traités à mesure des urgences qui surviendront.

Dernièrement, PERSAC a été cité dans une parution de l'université de Poitiers pour détenir un site fossilifère remarquable pour lequel un paléontologue, par sa découverte, nous oblige à profonde réflexion pour remonter cent millions d'années dans le temps, alors que les continents se déplaçaient.

Comme chaque année, je suis amené à rappeler l'observation des règles de vie en commun, que de jouir de droits implique des devoirs et que la liberté de chacun est limitée par celle de ses voisins ; que la divagation d'animaux peut entraîner une verbalisation depuis qu'un arrêté municipal le permet ; que les bruits intempestifs agressent et sont interdits à certaines heures ; que les feux sont interdits aussi etc.. Faudra-t-il un jour verbaliser ??

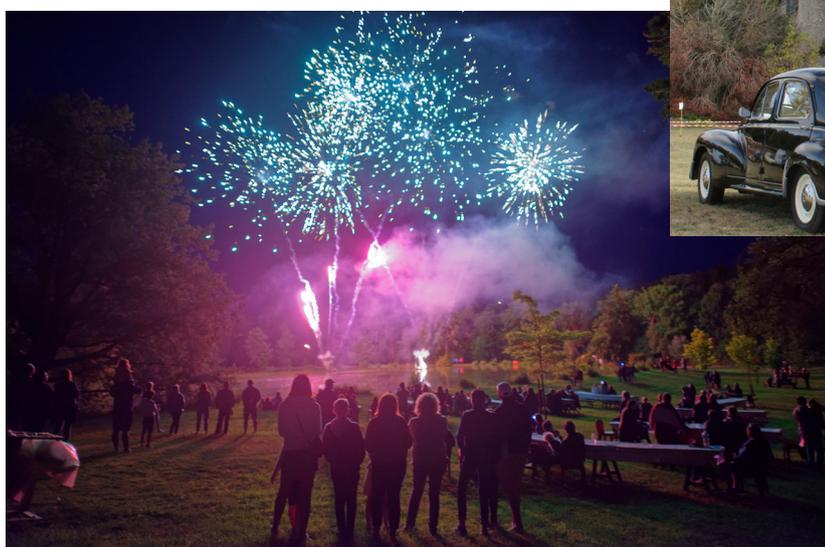
Sincères remerciements aux Présidentes et Présidents des associations, bien que peu de choses se déroulent actuellement, elles et ils maintiennent le lien indispensable avec leurs adhérents et se préparent à un redémarrage de leurs activités dès que possible; coup de chapeau à notre équipe pédagogique qui, dans son ensemble, a accueilli en garderie durant le premier confinement les enfants dont les parents travaillaient et simultanément a enseigné par télétransmission ; toute ma gratitude pour les membres des services à la personne et les commerçants qui n'ont pas failli en mars et avril ; une profonde reconnaissance aussi envers les employés communaux et les élus des deux mandats qui m'ont toujours apporté leur soutien dans les moments improbables et délicats de 2020.

Régis SIROT

Belles voitures au château
de La Brulonière
et au château de La Mothe en septembre



Feu d'artifice du 11 juillet à l'étang



Sous la responsabilité de Gabrielle MIRASSOU, la commission

vivre ensemble est composée, notamment, des membres du conseil suivants :

Audrey TULEAU, Gontrand DELASSUS, Brice DE BEAUMONT et Vincent SUAUDEAU.

Bien que déjà complétée par d'autres Persacois, cette commission est encore ouverte à tous ceux qui le souhaitent. La liste de l'ensemble des membres sera diffusée cet été.

Sa mission principale est d'apporter un appui aux projets associatifs et de créer une synergie au sein des associations de PERSAC. Elle soutient et aide à l'organisation d'activités pour le bien-être du village, comme le fleurissement, les décorations de Noël, la fête du village... Cette commission a également en charge le développement des activités touristiques (chemins de randonnées...) et l'accompagnement des actions en faveur de la biodiversité. Elle projette, à plus long terme, la création d'une « résidence d'artistes », d'un lieu commun aux associations permettant de se réunir, d'exposer, de programmer des soirées à thème...

L'actualité passée :

Dès la formation de la commission Vivre ensemble, le premier travail a consisté à préparer et organiser la fête du village le 11 juillet 2020 en partenariat avec les associations et en tenant compte de la situation sanitaire.

Une prise de contact formelle avec les associations s'est également déroulée en juillet 2020, puis en octobre a eu lieu la rencontre avec les associations pour l'élaboration du calendrier des événements et les réservations d'espaces publics pour l'année 2021. La situation des associations ainsi que leurs besoins ont été partagés.

Pour les décorations de Noël des rues du village, il était prévu de réaliser 2 ateliers de créations des décorations en intégrant les enfants au groupe qui œuvre déjà depuis quelques années et de créer ainsi une dynamique intergénérationnelle. La conjoncture sanitaire ne nous a pas permis cet échange : Les décorations ont été créées «chacun chez soi» et à l'école par les enfants. Elle ont été installées début décembre.



Le travail en cours :

Etude pour la création d'un « comité des fêtes et animations ».

La découverte pour nos enfants, et les plus grands, de nos éleveurs/producteurs locaux.

Activité à venir :

Rencontre des associations autour d'une galette le mercredi 27 janvier à 20h à l'Espace des 3 rivières (sous réserve des conditions sanitaires).

Activité reportée suite aux mesures de lutte contre la COVID :

Atelier CPIE :

Deux ateliers « Produits ménagers au naturel » sont proposés par le CPIE Val de Gartempe.

Un premier atelier présentant les éléments clés avec la fabrication de deux produits ménagers ou cosmétiques au naturel.

Un second atelier Parents/Enfants qui consiste à apprendre à fabriquer ses propres peintures et pâtes à modeler naturelles pour les activités manuelles.

Ces ateliers seront reprogrammés dès que possible, et les inscriptions seront ouvertes en mairie au 05.49.48.47.15. dans la limite de 10 places par atelier, la priorité étant donnée à ceux qui s'étaient inscrits aux séances qui ont été annulées.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE COMMISSION ET/OU À UN GROUPE DE TRAVAIL

- soit ponctuellement pour un projet particulier porté par un groupe de travail,
- soit de façon régulière en devenant membre de la commission et en assistant en fonction de vos disponibilités aux réunions,
- soit en envoyant vos propositions, via l'adresse mail de la mairie (persac@departement86.fr), par courrier en précisant en objet le nom de la commission et/ou du projet concerné ou en prenant contact directement avec un membre de cette commission ou par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

ECHOS DES ASSOCIATIONS

FNACA

Le bureau de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie est composé de : BOUROT Lucien (Président), HERPIN Jacques (Vice-président), JOYEUX René (Secrétaire), GARCIA Claude (Trésorier) et HEBRAS Jean-Claude (Trésorier adjoint).

La FNACA, association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie, vous propose le lien vers le site internet "national" qui permet d'offrir à tous ses adhérents et à ceux qui ne le sont pas encore mais également à un public plus large soucieux de mieux connaître cette période de notre histoire, un outil d'information, de communication et de dialogue : <http://www.fnaca.org/fr/>



Nous comptons également sur votre soutien par votre présence lors de nos diverses manifestations à venir dont : un concours de belote le samedi 6 février, la journée nationale du souvenir et de recueillement le vendredi 19 mars, la commémoration de la victoire 1945 qui sera suivie d'un banquet (Espace des 3 rivières) le samedi 8 mai, un autre concours de belote (Etang communal) le samedi 3 juillet et la commémoration de l'armistice 1918 le jeudi 11 novembre.

Je remercie le bureau, ses membres ainsi que leurs épouses et les bénévoles pour leur aide lors des manifestations.

Le président, Lucien BOUROT

Les compagnons de la Blourde

Activités année 2020 /2021:

Danse modern JAZZ (enfants + adultes), dirigée par Mme DUBREUIL Jessica, tous les jeudis de 18h à 20h.

Danse en ligne, dirigée par Mme MAISONNIER Catherine, tous les vendredis de 20h30 à 22h30.

L'activité danse enfants (modern JAZZ) a été mise en place tous les jeudis pour permettre à la professeure de danse, Mme DUBREUIL, de pouvoir signer un contrat de 7 heures, tous les vendredis à POITIERS.

Notre association, à l'unanimité, a opté pour ce changement (jeudi, après avoir consulté la municipalité et les responsables des utilisateurs de l'Espace des 3 rivières le jeudi après-midi).

MERCI pour votre compréhension.

Prévisions des évènements 2021 :

- samedi 27 Mars repas convivial,
- samedi 19 Juin repas réunionnais,
- samedi 2 Octobre soirée « moules frites ».

Oublions l'année vertigineuse 2020 et restons solidaires et sereins, nous vous souhaitons une année 2021 positive autour de la musique et de la danse.

La présidente, Ginette GILET



Les élèves du groupe
modern jazz
du jeudi à 18h00



La Perchaude

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

L'année 2020 fût une année spéciale pour la pêche en raison du confinement qui arriva seulement quelques jours après l'ouverture, privant les pêcheurs de leurs activité favorite.

Dès le mois de mai nous avons rattrapé le retard en alevinage, en déversant le nombre de kilos de truites prévus sur les parcours de PERSAC et de LUSSAC.

Les ventes de cartes sont en nette hausse, avec 240 cartes vendues.

En raison de la crise sanitaire qui nous touche, les concours de pêche et les élections du bureau ont été annulés.

Le bureau actuel reste donc en place dans l'attente de son renouvellement, avec LE DREAU Nicolas (Président), BEGOIN Serge (Vice Président), DELAGE Mickaël (Trésorier) et PASQUET Sandy (Secrétaire)

Les cartes de pêche de la fédération sont en vente en mairie :

Rendez-vous l'année prochaine par une nouvelle saison et bonne pêche à tous.

Le président, Nicolas LE DREAU

Les cartes de pêche spécifiques à la pêche à l'étang, sont à votre disposition au Tabac - Presse - Epicerie (M. et Mme SABOURIN) ou auprès de M. Jean-Claude HEBRAS, garde-pêche, que nous remercions pour leur collaboration.

Carte annuelle : 45 € et 50 € hors commune

Carte ouverture : 10 € pour tous

Carte journalière : 6 € pour tous



empoissonnement de l'étang, janvier 2021

MAISON POUR TOUS

La Maison Pour Tous, vous propose une activité de modelage (adultes chaque lundi et jeudi après-midi et enfants chaque mercredi après-midi) encadrée par Hélène HITA BRAVO (06 74 84 99 76) et une activité de Travaux Manuels chaque vendredi (06 87 01 47 32). Ces activités sont complétées d'animations ponctuelles.

J'aimerais d'ailleurs remercier tout particulièrement les personnes qui continuent à nous aider à faire vivre la Fête du Pain de la CROUZETTE avant, pendant et après ; c'est une solide équipe sur laquelle nous pouvons toujours compter.



Nous sommes également aidés par les employés de la commune.

Merci également à ceux qui mettent à notre disposition champs et matériels divers gratuitement, notamment les mairies de PERSAC, LUSSAC, QUEAUX, CIVAUX ainsi que le comité des fêtes de QUEAUX.

Malgré les circonstances particulières, nous avons encore connu cette année une affluence de visiteurs qui ont respecté les conditions sanitaires mises en place. Rendez-vous nombreux l'année prochaine pour la vingtième !

Les bénéfices réalisés vont nous permettre de continuer à maintenir les cours de modelage dès que les autorités nous y autoriseront.

En cette nouvelle année, mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux.

La présidente, Agnès PAPIN

Les rendez-vous hebdomadaires des Associations

Lundi

- des cours de yoga sont dispensés par l'association Eveil des Sens et animés par Sandra CAILLE, tous les lundis soirs hors congés scolaires, de 19h15 à 20h45, à l'Espace des 3 rivières.

Mardi

- les Aînés Ruraux vous proposent une petite randonnée pédestre sur nos nombreux chemins communaux. Rendez-vous à la Maison des Associations, dès 9h en période estivale et vers 14h lorsque les températures sont plus basses.

- les Amis de la Mothe, via sa section chorale « Les amis de la note » vous proposent de partager en chanson un moment convivial chaque mardi, de 18h à 20h, à l'Espace des 3 rivières.

- atelier de modelage adultes, proposés par la MPT et encadrés par Hélène HITA BRAVO, à la Maison des Associations de 9h30 à 12h30.

Mercredi

- ateliers de modelage, proposés par la MPT et encadrés par Hélène HITA BRAVO, à la Maison des Associations de 14h45 à 16h15 pour les enfants et de 16h30 à 19h30 pour les adultes.

- les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 14h à 17h, réunion du Club des Aînés à l'Espace des 3 rivières (jeux de cartes et animations).

Jeudi

- les Compagnons de la Blourde vous proposent un atelier danse moderne, de 18h à 20h à l'Espace des 3 rivières.

Vendredi

- travaux manuels (MPT) à la Maison des Associations.

- les Compagnons de la Blourde vous proposent un Atelier Danse Country (adultes) de 20h30 à 22h30 à l'Espace des 3 rivières.

Samedi

- toute la journée, cours de musique enfants et adultes (guitare, piano, batterie, percussions, ...), proposés par la Clé de Sol à la Maison des Associations (horaires selon la discipline).

Les Marioles

Les marionnettes à l'école, l'école des marionnettes ... Où les marionnettes deviennent messagères pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

Les Marioles = Marionnettes + école :

L'association les Marioles créée en 2011 trouve son nom à l'origine dans la contraction de « marionnettes » et « école » car elle permet aux marionnettistes amateurs de poursuivre leur pratique et leur formation. C'est également un clin d'œil car faire le ou la « mariole » (selon le dictionnaire), c'est faire le malin, attirer l'attention ou l'intérêt des autres pour donner un spectacle.

C'est ce que les artistes amateurs réalisent au sein de l'association et souhaitent poursuivre, en recherchant des nouveaux partenaires pour soutenir leurs actions :

- valoriser et développer les compétences internes en termes de fabrication de marionnettes (par exemple l'atelier de fabrication de marottes pour les enfants en août 2020 dans le cadre des manifestations autour de la marionnette organisées par l'association les amis de la Mothe).
- proposer des défis de création, trouver des lieux, des manifestations permettant la poursuite de leur pratique et parfaire leur formation.

C'était aussi à PERSAC :

Le bonheur de raconter et de partager des histoires grâce à la marionnette et toute la richesse de ses différentes formes, les familles de marionnettes...

Le samedi 21 décembre 2019, à l'Espace des 3 rivières de PERSAC inaugurée depuis peu, les Marioles ont présenté pour les enfants du village et du RPI, le spectacle original « Les chaudoudoux ».

La sorcière finalement plébiscitée :

Une animation offerte par la mairie aux enfants pour leur premier jour de vacances ce Noël. Chacun a fait connaissance de ce pays où tout le monde est heureux grâce aux échanges constants de chaudoudoux sortant de sacs inépuisables. Jusqu'à ce qu'une sorcière jalouse décide d'intriguer pour rendre les gens inquiets et ainsi récupérer des clients pour ses philtres magiques...

Un goûter a suivi, au cours duquel les enfants ont livré leurs impressions : à l'unanimité ils ont plébiscité la sorcière « même si elle fait un peu peur au début. »

Présidente: KIRCHE Nathalie

Tél : 06 76 04 95 64

Siège de l'association :
lieu dit le grand port
86320 PERSAC



« Quand les marionnettistes vont à la rencontre des enfants pour leur présenter des personnages »

© Photo NR 24 12 2019



Solidarité

Sous la responsabilité de Vincent SUAUDEAU, la commission **Solidarité** est composée, notamment, des membres du conseil suivants : Audrey TULEAU, Guy DEGREEF, Brice de BEAUMONT, Marc BOUQUET et Gontrand DELASSUS. Bien que déjà complétée par d'autres Persacois, cette commission est encore ouverte à tous ceux qui le souhaitent. La liste de l'ensemble des membres sera diffusée cet été.

L'objectif de notre commission est de mener :

- des actions de soutien aux Persacois (initiation informatique, renforcement des permanences d'aide à la réalisation des actes administratifs en ligne, maintien du contact avec les plus vulnérables),
- des actions en lien avec la santé (travail sur la mise en place de téléconsultation, recherche d'offres médicales),
- un travail de coopération avec l'équipe pédagogique pour créer des liens intergénérationnels,
- un travail de soutien à la création d'une maison d'accueil pour séniors,
- le développement de l'aide à la mobilité,
- la réflexion sur l'accessibilité des personnes handicapées,
- des actions de soutien aux associations œuvrant dans le domaine de la solidarité...

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et ne demande qu'à être complétée de vos désirs !

Nous sommes heureux d'accueillir le docteur Natacha MESRINES qui reçoit ses patients chaque mardi. Elle a rejoint les infirmières au cabinet médical, rue Croix Génie, qui devient annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de VERRIERES et ouvre de nouveaux horizons pour d'autres praticiens.

En cette période propice à l'isolement, nous comptons sur vous pour nous signaler les personnes seules, ou délaissées, désireuses d'un petit réconfort quotidien qui pourrait se concrétiser sous la forme d'un appel téléphonique, juste pour s'assurer que "tout va bien" ou s'il y a besoin d'un petit service.

La commission est également à la recherche de quelques ordinateurs en état de marche (permettant une connexion à internet) qui pourraient être utilisés dans le cadre d'ateliers d'initiation à l'informatique à destination principalement des séniors. Nous aurions également besoin de personnes volontaires susceptibles d'apporter leur aide (gracieuse) à la maintenance de ces appareils en cas de besoin.



Centre RESTOS du CŒUR de PERSAC

Comme les années précédentes le centre d'accueil des Restos du Cœur est toujours présent à PERSAC. La campagne d'hiver a débuté le mardi 24 novembre 2020. Une soixantaine de familles s'y présentent régulièrement. Mais compte tenu de la situation sanitaire existante cette année et des gestes sanitaires à appliquer, inscriptions et distributions ont quelque peu changé de mode de fonctionnement.

Ainsi les bénévoles reçoivent les familles au Centre d'accueil de PERSAC, 5 Cité de la Croix Génie

le mardi de 11h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00

que ce soit pour les inscriptions ou la distribution mais **uniquement sur rendez-vous** et ce afin de tous nous protéger du virus, bénéficiaires et bénévoles.

C'est pourquoi nous vous remercions, avant de vous présenter, de bien vouloir contacter la responsable au

06 08 78 16 89



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE COMMISSION ET/OU À UN GROUPE DE TRAVAIL

- soit ponctuellement pour un projet particulier porté par un groupe de travail,
- soit de façon régulière en devenant membre de la commission et en assistant en fonction de vos disponibilités aux réunions,
- soit en envoyant vos propositions, via l'adresse mail de la mairie (persac@departement86.fr), par courrier en précisant en objet le nom de la commission et/ou du projet concerné ou en prenant contact directement avec un membre de cette commission ou par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Sous la responsabilité de Marc BOUQUET, la commission

devenir économique

est composée, notamment, des membres du conseil suivants : Cédric BELLONCLE, Gontrand DELASSUS, Sylvain GILORY, Mickaël GUERRAUD et Vincent SUAUDEAU. Bien que déjà complétée par d'autres Persacois, cette commission est encore ouverte à tous ceux qui le souhaitent. La liste de l'ensemble des membres sera diffusée cet été.

L'objectif de notre commission est de faciliter le développement économique des agriculteurs, commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Bref, de toutes personnes, associations, entreprises souhaitant développer leur activité sur PERSAC.

Les missions consistent donc à écouter, mettre en relation (avec les bons interlocuteurs), rechercher les moyens (humains et financiers) permettant le développement des projets.

Depuis le printemps dernier, et ce malgré deux périodes de confinement, des rencontres ont eu lieu avec les acteurs économiques, la communauté de communes et la Direction des Finances Publiques, Ces rencontres nous ont permis d'établir l'état des lieux de nos commerces, de nos services et des capacités financières de la commune.

L'accès aux services, commerces, communications, santé, scolarité... est notre préoccupation première. Des études sur le potentiel de développement des commerces de PERSAC ont été commandées à la Chambre de Commerce de la Vienne.

Une priorité est donnée au devenir de nos commerces dont les gérants nous ont fait part de leur projet de retraite dans les prochains mois.

Pour permettre le maintien de l'attractivité de notre commune, nous recherchons avec les commerçants des solutions pour permettre le maintien de leurs activités.

En parallèle, nous continuons les réflexions et les études économiques sur l'organisation d'un multiservice et la revitalisation du centre bourg (qui comporte un volet architectural). Une réunion de commission ouverte sur le sujet a eu lieu le 12 octobre 2020. Elle a été suivie de la visite de multiservices aux alentours de PERSAC pour tirer parti pleinement de leur expérience.

Le 19 Août 2020 une rencontre avec les exploitants agricoles de PERSAC a permis d'échanger sur l'évolution de la ruralité dans notre commune. Une dizaine de thèmes ont été abordés tels que l'entretien des chemins communaux, la valorisation du Patrimoine, la défense incendie, les relations entre riverains, l'accès aux services...

En est ressortie notamment l'importance de continuer à organiser la défense incendie en coordination avec le SDIS. Un groupe de travail piloté par Cédric BELLONCLE se met en place.

Le retour du confinement nous oblige à différer ces réunions ouvertes au public.

Nous espérons pouvoir les reprendre dès début 2021.



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE COMMISSION ET/OU À UN GROUPE DE TRAVAIL

- soit ponctuellement pour un projet particulier porté par un groupe de travail,
- soit de façon régulière en devenant membre de la commission et en assistant en fonction de vos disponibilités aux réunions régulières,
- soit en envoyant vos propositions, via l'adresse mail de la mairie (persac@departement86.fr), par courrier en précisant en objet le nom de la commission et/ou du projet concerné ou en prenant contact directement avec un membre de cette commission ou par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.



Consommons Sud Vienne



Derrière le slogan, une mise en avant des entreprises locales !

Créée lors du 1er confinement, la plateforme internet www.consommons-sudvienne.fr a permis aux commerces (sédentaires ou non), entreprises, associations, créateurs, producteurs... d'informer les consommateurs de leurs modalités d'ouverture. « Une double mission, puisqu'elle offre aussi aux utilisateurs la possibilité de connaître les modalités de commande ou de livraisons des produits et services accessibles sur le territoire » expliquent Patrice GIRAUD et Marc BOUQUET, co-présidents du Club des Entreprises du Sud Vienne (CESV), initiateur du projet. Mise en place par le CESV gratuitement avec l'appui des associations de commerçants FAE, GAEL et commerçants non sédentaires, soutenue par deux communautés de communes de Vienne et Gartempe et du Civraisien en Poitou. La plateforme a enregistré plus de 450 inscriptions et reçu quelques 15 000 visites lors du 1er confinement et plus de 24 000 depuis le début du deuxième. Une visibilité importante poussée par une campagne publicitaire radiophonique et des banderoles « Consommer local, c'est pas banal ! » apposées dans chaque commune du Civraisien et du Montmorillonnais qui laisse entrevoir un développement possible « Le site Consommons Sud-Vienne a vocation à devenir un label de territoire, à ancrer un réflexe de consommation local auprès de nos concitoyens, et c'est ce à quoi nous le destinons. Mais ce sera dans un second temps... ».



Au 1er janvier, les espaces deviennent un service d'intérêt public pour vos projets de rénovation de l'habitat à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables. Votre **Espace Conseil FAIRE** (anciennement Espace Info Energie) est présent pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe. Ce service d'intérêt public vous permet de bénéficier de conseils neutres gratuits et indépendants.

Portés par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers **FAIRE** vous accueillent sur rendez-vous lors de permanences.

Liste des aides financières 2021 pour les propriétaires occupants (Il est à noter que l'ensemble des conditions à respecter sont à valider avant signature des devis) :

Programme « **Habiter Mieux Sérénité** » de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) :

- subvention de 35% ou 50% (calculée jusqu'à 30 000 € de travaux HT), avec un second niveau de subvention de 10% calculé sur le montant HT des travaux (plafond variable en fonction des revenus) et dispositif cumulable avec une subvention du Conseil Départemental et de la CCVG dans le cadre des dispositifs **PIG Habitat et OPAH Centres Bourgs**. Pour les projets de rénovation les plus performants une bonification peut également être débloquée. Ces dispositifs concernent les ménages aux revenus modestes et très modestes.

MaPrimeRénov :

- aides forfaitaires en fonction des types de travaux et des tranches de revenus (depuis le 1er octobre le dispositif est ouvert à l'ensemble de la population). Nouveauté pour les ménages aux revenus les plus élevés : une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.

Action Logement :

- subventions pour les travaux de rénovation (pour les ménages aux revenus modestes et très modestes). Plusieurs conditions particulières à respecter.

Les aides des fournisseurs d'énergie (dispositif CEE : Certificat d'Economie d'Energie) :

- primes variables en fonction du fournisseur d'énergie et des travaux à réaliser. Tous les travaux d'économie d'énergies sont

éligibles.

Coup de pouce économies d'énergie (prime liée au dispositif des CEE mais avec des primes beaucoup plus importantes pour les particuliers) :

- prime concernant uniquement certains travaux. Nouveauté pour les ménages aux revenus les plus élevés : une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.

Caisse de retraite :

- subventions variables en fonction de votre caisse de retraite et des travaux à réaliser.

Chèque énergie :

- utilisable pour payer les factures de chauffage ou directement une partie des travaux.

TVA à taux réduit :

- TVA à 5,5% ou 10% en fonction des travaux.

PTZ (Prêt à Taux Zéro) :

- pour financer l'acquisition d'un logement à rénover pour les primo-accédants.

Eco PTZ (Eco Prêt à Taux Zéro) :

- pour un montant maximum emprunté de 30 000 € remboursable sur 15 ans (depuis 2019 plus d'obligation de réaliser un bouquet de travaux).

Selon que vous êtes propriétaire bailleur ou locataire, les dispositifs et les conditions d'obtention sont différents, là aussi nous vous préconisons de contacter en amont votre conseiller **FAIRE**.

ATTENTION : ces aides ne sont pas toutes cumulables et ne répondent pas aux mêmes critères d'éligibilité.

Plus d'informations sur : <https://www.faire.gouv.fr/>

Permanences téléphoniques tous les jours de la semaine au **05 49 61 61 91** de 9h à 12h et de 14h à 16h.



Sous la coresponsabilité de Vincent SUAUDEAU et Serge BEGOIN, la commission

Aménagement

est composée, notamment, des membres du conseil suivants : Angéline CERISIER, Gabrielle MIRASSOU, Eliane NUSSBAUMER, Mickaël GUERRAUD, Guy DEGEEF, Marc BOUQUET, Gontrand DELASSUS, et Sylvain GILORY. Bien que déjà complétée par d'autres Persacois, cette commission est encore ouverte à tous ceux qui le souhaitent. La liste de l'ensemble des membres sera diffusée cet été.

Les objectifs de notre commission :

- conduite des chantiers (éclairage public, aménagement des places, bornes de charge véhicules électriques, etc.),
- offres de logements / logements locatifs,
- espaces verts / fleurissement,
- suivi développement de la fibre,
- sécurité routière, signalisation et signalétique.

Nos premières réalisations :

- aménagement du carrefour de la station d'épuration,
- sécurisation du passage piéton rue de la gare et grand'rue (voir photo),
- sécurisation du stationnement devant l'épicerie (voir photo),
- changement de l'éclairage public,
- initiation du travail de réflexion sur l'aménagement des places (enquête ci-jointe).



Travail en cours :

- reprise de l'adressage pour éliminer les confusions fréquentes dans l'intervention des Services de Secours à la personne et pour répondre aux normes 'GPS,
- réduction des nuisances dues à la présence de pigeons dans le secteur de l'église.



Pose d'un filet anti-pigeons chapelle Saint Honorat

Carrefour
station d'épuration



Arrêt minute épicerie



Passage piéton



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE COMMISSION ET/OU À UN GROUPE DE TRAVAIL

- soit ponctuellement pour un projet particulier porté par un groupe de travail,
- soit de façon régulière en devenant membre de la commission et en assistant en fonction de vos disponibilités aux réunions,
- soit en envoyant vos propositions, via l'adresse mail de la mairie (persac@departement86.fr), par courrier en précisant en objet le nom de la commission et/ou du projet concerné ou en prenant contact directement avec un membre de cette commission ou par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Sous la responsabilité de Gontrand DELASSUS, la commission

Communication

est composée des membres suivants : Audrey TULEAU, Gabrielle MIRASSOU, Sylvain GILORY, Marc BOUQUET, Brice de BEAUMONT, Audrey ORDRONNEAU, Véronique FERRETTI et Norbert GREIM.

Le comité de relecture est complété de Jacqueline et Jean-Marie CERISIER.

L'objectif de notre commission est de réaliser les différentes communications de l'équipe municipale :

-sur support papier : bulletins trimestriels, lettres d'informations, ...

-sur support informatique : site internet, applications téléphones mobiles, panneau d'information, ...

Mais aussi :

- d'organiser les réunions publiques,

- de procéder aux sondages ou enquêtes,

- de venir en appui aux autres commissions ou associations pour la réalisation d'annonces, d'affiches ou autres tracts.

Notre premier travail est de vous proposer un bulletin plus dynamique rythmé par l'actualité de PERSAC. Vous ne retrouverez donc pas forcément dans ce premier numéro l'ensemble des informations que vous aviez l'habitude de voir rassemblées en un seul bulletin annuel. En effet, elles seront plutôt diffusées au fil des trimestres, au moment le plus opportun. C'est le cas par exemple de la présentation des associations qui sera distribuée sur les 4 « PERSActualités ».

La parution de ce premier numéro vous semblera peut-être un peu tardive, mais les conditions d'organisation de nos réunions et la maîtrise de nos nouveaux outils ont nécessité quelque temps d'adaptation.

Dans un second temps, nous travaillerons à améliorer notre site internet sur lequel bon nombre d'informations sont présentes mais elles ne sont pas toujours faciles à retrouver. Dans ce cadre, nous souhaitons solliciter l'aide d'un stagiaire en « communication numérique ». Si vous avez connaissance d'un jeune susceptible d'être intéressé, nous acceptons les candidatures spontanées en mairie !

Le nouveau site devra être plus interactif. Nous espérons pouvoir profiter d'une application mobile associée permettant des échanges rapides entre vous et la mairie (signalement d'un luminaire défectueux ou d'un arbre tombé sur la voie publique, proposition constructive, réponse à une enquête, ...).



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE COMMISSION

- vous avez les compétences et les disponibilités pour apporter votre aide pour la construction du nouveau site INTERNET, faites-vous connaître auprès d'un membre de la commission ou du secrétariat de la mairie, ou directement via l'adresse mail «elus.persac@departement86.fr»

Lettre ouverte aux Persacois et à leurs associations

Création d'un comité des fêtes et animations à PERSAC.

L'idée de recréer un comité des fêtes à PERSAC fait l'objet de nombreuses discussions dans notre village. Il s'agirait de dynamiser plus encore la vie de notre village et de ses habitants qui ne demandent qu'à vivre ensemble, se réunir et partager autour de moments culturels, festifs et conviviaux.

Pour ce faire, toutes vos idées, vos propositions et vos adhésions seront les bienvenues afin d'enrichir ce projet. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Si vous souhaitez participer à la création de cette association, faites parvenir dès que possible votre retour en mairie.

D'avance merci pour votre participation.

Sylvain CAILLEUX

Création du Comité des Fêtes et animations

Votre retour est attendu dès fin janvier auprès des secrétaires de mairie, si possible par mail à l'adresse persac@departement86.fr ou par téléphone au **05 49 48 47 15**

Hommage à Samuel PATY

Au retour des vacances de la Toussaint, les premiers échanges au sein de l'école de PERSAC ont été pour Samuel PATY, ce professeur lâchement assassiné pour avoir fait tout simplement son métier librement.

Les élèves des classes maternelles avaient déjà entendu et plus ou moins compris ce drame, à leur niveau. Dans nos classes, les enseignantes se sont surtout intéressées aux concepts de liberté.

Elles ont repris ce thème de la liberté, que nous voulons constant dans notre pays, en associant les élèves au symbole des colombes de la paix.



Un artiste Persacois

Pour ce numéro d'hiver, Philippe METIVIER, sculpteur bien connu des habitants de PERSAC, s'est plié chaleureusement à l'exercice de l'interview.

Le rôle des oeuvres, celui de l'artiste comme interrogateur de la société, son processus de création... Voici pour nous quelques secrets qui ont fait de lui un artiste important, rare et singulier.

Interview réalisée dans l'atelier le 23 octobre 2020



1.

Merci Philippe de m'accueillir au sein de ton atelier, et de nous accorder cette interview.

- Pour commencer, peux-tu te présenter en quelques mots et nous parler un peu de ton parcours. Comment est née ta vocation d'artiste par exemple ?

Je m'apparente à un autodidacte même si je suis passé par les cours adultes section amateurs des beaux-arts, ce n'est pas une formation mais plutôt une initiation.

Lorsque que j'ai pris ma retraite il y a déjà un certain temps, j'avais alors 55 ans, ce qui m'a permis d'envisager un temps conséquent pour élaborer une œuvre. Soit dit en passant, cet avantage est d'ailleurs, à mon avis, à préserver et même à étendre à tous !

J'ai donc après cette initiation créé des sculptures que je ne vends pas et qui restent avec moi, sauf exception pour quelques commandes.

- Quelle motivation te donne l'envie de créer ?

J'ai presque toujours eu envie de faire de la sculpture, mon père était forgeron et j'ai commencé à travailler avec lui, et dans ce travail d'artisan, j'ai tout de suite voulu apporter une originalité à nos réalisations. L'atelier se trouvait en face de l'épicerie actuelle à PERSAC et a été racheté par la mairie puis transformé en partie en parking ! C'est là que j'ai passé mon enfance.

J'ai ensuite entrepris une carrière passionnante à E.D.F mettant entre parenthèses ces idées créatives. J'ai terminé ma carrière à Vassivière, mais j'avais pour moi un savoir-faire d'atelier qui me servira lorsque 30 ans plus tard je sculpterai du métal.

- Quel est pour toi la finalité de ces créations que tu gardes chez toi ?

C'est avant tout de les montrer bien sûr, le partage, car le principal c'est qu'elles interpellent, qu'elles ne laissent pas indifférent en quelque sorte ! C'est pour moi le plus déstabilisant. L'artiste qui n'exposerait pas, pour moi, cela n'aurait aucun sens !

- Comment définirais-tu ton style ?

Art singulier, art brut, en tout cas un art tout à fait personnel et complètement autodidacte.



2.



1. *Crocodile* (détail) - métal.

2. *Plante génétiquement modifiée* - métal.

3. *Armes de destruction massive, suite et fin* - métal et résine.

- Y a-t-il des artistes qui t'ont inspiré, que tu admires plus que d'autres, ou même à qui tu dois tout ?

Non, c'est plutôt des influences inconscientes, on accumule des souvenirs, je pourrais citer Zoltan KEMENY, Paul REBEYROLLES, Alberto GIACOMETTI et Julio GONZALES par exemple. Par contre le professeur des beaux arts de POITIER, Bernard GROLLIER m'a permis de me situer, de mettre peut-être plus de sens à mes œuvres. C'est d'ailleurs devenu un ami et un regard attentif sur ma création.

- Y a-t-il d'autres arts qui puissent t'avoir influencé ?

Non je suis avant tout influencé par la géopolitique, les actualités. Le CHILI m'a beaucoup marqué, les enlèvements d'enfants en ARGENTINE, la PALESTINE par exemple sont des sources d'inspiration importantes pour mes sculptures.

- J'ai attentivement regardé ton travail, ton atelier et j'ai vu l'association de figuratif et d'abstrait. Peux-tu nous éclairer ?

Figuratif non réaliste, c'est à peu près la définition que je donnerais. Ce qui m'intéresse, et qui fait peut-être mon originalité, c'est le jeu au sein d'une même sculpture de ces deux modes de représentation.

- Ce qui émane aussi de chacune de tes œuvres, c'est un message éminemment politique ?

Ce sont des œuvres à message, il y a toujours un contenu, parfois même métaphysique, environnemental, je questionne l'humain dans ses côtés les plus sombres.

J'ai abordé le conflit israélo-palestinien par exemple avec toutes ses espérances et ses désillusions.

- Je vois tout autour de nous et tu as déjà présenté ta pièce en cours de réalisation, le crocodile, très imposant, destiné à la commune de CIVAUX. Mais je vois aussi que tu prends goût à cet animal puisque d'autres œuvres le mettent en scène. A-t'il une symbolique particulière pour toi ?

Ces crocodiles qui défilent et manifestent, symbolisent les humains dans leur disparité et tous leurs métissages possibles. Ils manifestent contre le racisme et les injustices sociales. Il y a du George ORWELL dans cette œuvre.

- Quel est ton processus de création ?

Je suis d'abord interpellé par un événement, une actualité, puis un long processus purement intellectuel se met en route et appréhende l'ensemble de ce qui fait œuvre, l'idée, sa représentation et sa faisabilité.

Cela peut prendre jusqu'à deux ans sans aucun dessin, ni plan, ni schéma. Puis j'ai tout dans la tête, les formes, les volumes et les techniques jusqu'au moindre détail. Là viennent les croquis suivant les besoins. Je sais, sans essai, que tout va fonctionner. Une toute petite part de hasard peut entrer en considération mais cela reste anecdotique.

- Que représente l'atelier pour toi ?

C'est avant tout un lieu où je me plais beaucoup ! J'y passe un temps considérable.

Je reprends mon travail où je l'ai laissé la veille sans aucune rupture, presque comme si je ne l'avais pas quitté. Seules des conditions météorologiques cassent ce rythme et m'entraînent en extérieur, ou pour faire de la résine, dont l'odeur est insupportable, par exemple.

- Que peux-tu nous dire sur les matériaux que tu utilises ? Tes œuvres sont souvent composites par exemple !

J'ai touché la pierre, le papier mâché, le métal bien sûr, mais j'utilise aussi les résines, le plâtre et bien d'autres matériaux. J'ai suivi des petites formations pour cela pour le bronze aussi par exemple.

Je connais aussi les techniques très spécifiques de moulage et de modelage.

- Un rapport tactile aux matériaux peut-être ?

Non, le bruit de la forge par contre me captive et me renvoie à mon enfance. Les matériaux sont un moyen.

- Un autre aspect marquant de ton travail ; c'est le temps que tu passes et les techniques fastidieuses et complexes que tu utilises. As-tu un rapport particulier au temps ?

Je peux être impatient mais jamais dans l'atelier, le processus de fabrication est peut-être aussi important que l'œuvre !

- Quels sont tes meilleurs souvenirs d'expositions ? Quels types de lieux mettent le plus en valeur tes œuvres, intérieurs ou extérieurs ?

J'ai effectivement pas mal exposé, environ une trentaine de fois dont la moitié en exposition personnelle, c'est à dire seul. Ce qui compte c'est le facteur humain, que l'accueil soit chaleureux. Par exemple ma dernière exposition à SAVIGNY LEVESCAULT a été formidable en tout point. Je suis pour les même raisons, fidèle aux rencontres d'artistes à MONTMORILLON, depuis la première édition de 1998 et participe aussi systématiquement aux expositions du château de la MOTHE à PERSAC depuis 2009.

Que ce soit des lieux historiques comme La collégiale Sainte Croix à LOUDUN ou la chapelle des Grandmontains à MONTMORILLON, en extérieur ou en intérieur, elles s'adaptent à plusieurs environnements. L'important c'est l'espace il faut quand même de la place pour offrir du recul et une circulation.

- As-tu déjà collaboré avec d'autres artistes ?

Non, et j'aurais beaucoup de mal car mon côté autodidacte fait que j'ai mes techniques, un univers et un processus créatif trop personnel.

- Alors, toujours pas d'œuvre à PERSAC ?

Hé non, mais je n'ai pas beaucoup d'œuvre qui puissent être exposées de façon permanente en extérieur et pour une commande, j'ai tout de même 82 ans, je préfère terminer les choses en cours, à mon rythme ...



- Justement, comment vois-tu l'avenir de tes œuvres après toi ?

C'est une très bonne question qui me préoccupe, car je ne voudrais pas laisser un héritage embarrassant, un cadeau empoisonné à mes enfants. Nous avons d'ailleurs tenté de rentrer aux collections des Halles Saint-Pierre à PARIS, haut lieu de l'art singulier, mais le pré-requis était d'être représenté par une galerie, ce qui n'est pas mon cas. Moi, ce que je souhaiterais c'est qu'une collectivité pas trop éloignée mette un lieu à disposition pour préserver mon travail.

Merci pour cette interview chaleureuse et pour ton accueil.

S.GILORY

Vous pouvez retrouver toutes les photographies des oeuvres de Philippe METIVIER et quelques textes critiques sur son site : sculpture-philippe-metivier.blogspot.com et aussi venir visiter l'atelier et discuter avec l'artiste lors du «circuit des ateliers d'artistes» qui a lieu chaque année lors du long week-end de la Pentecôte. Cette année le 22,23 et 24 mai 2021.



4. Un être venu d'ailleurs - Métal

PERSAC au Crétacé

Dans la perspective de recenser les niveaux fossilifères présents sur le territoire du Montmorillonais, le travail de prospection mené par Xavier VALENTIN a conduit à la découverte d'un site inédit, extrêmement riche en restes de vertébrés et de plantes du Crétacé supérieur (autour de 100 millions d'années) dont la localisation précise restera pour l'instant confidentielle.



Xavier Valentin - 2020

Visite guidée de la fouille par Xavier VALENTIN

Ce site remarquable est caractérisé par un assemblage continental, constitué de formes aquatiques, amphibiens et terrestres. Il est le seul connu actuellement en Europe pour cet intervalle de temps qui correspond à l'étage du Cénomaniens et le « cachet » de la faune de vertébrés qui y est très diversifiée. Cette diversité animale y est représentée par des pièces squelettiques et dentaires de divers groupes de poissons, de reptiles dont des tortues, des lézards, des crocodiles, des reptiles volants (ptérosaures) et deux groupes de dinosaures (théropodes et ankylosaures).

Vue d'un lot de dents de crocodiliens



Xavier Valentin - 2020

Des travaux et recherches en lien avec PALAIOS et la commune de PERSAC, l'Université de POITIERS, le Département et tournés vers l'international.

L'ensemble du matériel collecté sur la commune de PERSAC sera déposé après son étude au sein des collections patrimoniales de l'Université de POITIERS, gérées par le Centre de Valorisation des Collections de l'Université de POITIERS (CVCU). D'autres collaborateurs scientifiques du projet PERSAC au Crétacé : le muséum national de PARIS, l'université de BARCELONE, le muséum d'Histoire Naturelle de GENEVE, l'Institut Royal des Sciences Naturelles de BRUXELLES, l'université de LYON, l'université de BILBAO et l'université de RENNES.

Le travail effectué recouvre aussi bien le terrain (mené avec l'appui de 50 bénévoles) que les développements scientifiques. Ce projet a été soutenu par la commune de PERSAC. Il permettra d'avoir une connaissance autre de la VIENNE, à une échelle géologique bien sûr, mais aussi à travers un patrimoine unique en Europe.



Une vidéo de présentation est disponible sur le site "YOUTUBE" : PERSAC au crétacé - Une immersion dans l'univers des dinosaures et des crocodiles.



Retrouvez un article plus complet sur le site de la commune <http://www.persac.fr>

Interview croisée

Dans le cadre de la préparation d'un sujet sur le miel et les abeilles, j'ai questionné deux apiculteurs de PERSAC : **Cyril COLIN** et **Aurelie ROUMET**. Chacun a sa personnalité, son engagement et sa vision, mais les deux ont en commun cette passion pour les abeilles.

Comment vous est venue cette envie d'avoir des ruches ?

Il y a 12 ans je me suis retrouvé avec un terrain d'1ha en pente, pas trop exploitable. Un ami m'a alors suggéré d'y mettre des chênes truffiers, mais c'était un investissement à trop long terme, puis il fallait un chien, tout ça...

- « Alors tu n'as qu'à mettre des abeilles ! »

- « Ah non ça pique ! »

Un autre ami (Jean-Marie), apiculteur, m'a donné deux ruches, et m'a fait connaître cet univers. Pour apprendre, je me suis alors fait embaucher pour la récolte du miel à LUSIGNAN dans une exploitation d'environ 500 ruches et 2000 hausses. Le responsable, Gérard COUSIN, m'a apporté énormément de connaissances grâce à ses 45 ans d'expérience. Toujours disponible pour des conseils, Gérard est une personne bienveillante et qui, malgré la grosse structure qu'il dirige, travaille dans le respect de la nature. Il est humain et passionné.

Il m'a fait confiance et j'ai donc pu bénéficier d'une transmission de savoir. Je me suis aussi beaucoup documenté. On peut dire que je suis plutôt autodidacte. J'ai fini par acheter trois essaims et l'aventure commençait. Dans un premier temps surtout par attrait pour les abeilles, pas pour le miel dont je n'étais pas un grand fan !

Au début, pas par goût du miel !

Je me souviens, petite, que mon grand-père achetait du miel en pot de 5 kg. Je n'aimais pas.

J'ai mis le nez dans l'apiculture, un peu par hasard : un apiculteur de la Brenne proposait de faire découvrir son métier à des stagiaires. Je suis tombée amoureuse de ces petites abeilles que je trouve si belles. J'ai perçu d'autres saveurs de miel que j'appréciais mais également des odeurs (de miel, de cire, de propolis). Je suis allée à la rencontre d'apiculteurs professionnels après avoir fait une petite formation en rucher-école à INGRANDES (36). Puis j'ai réalisé que la pluriactivité de ce métier me passionnait j'ai alors décidé d'en faire mon activité professionnelle.

En 2016, j'ai effectué une formation financée par le département au Centre Formation et Promotion Professionnelle Agricole de VENOIRS pour obtenir mon BPREA en apiculture (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole).

J'ai alors réalisé des stages chez un apiculteur et une apicultrice professionnels spécialisés en gelée royale et élevage de reines. Mes maîtres de stage étaient très pédagogues, passionnés et ils m'ont énormément transmis avec bienveillance et optimisme.

Leur optimisme était d'autant plus appréciable que l'apiculture avait connu des années noires pour les récoltes, et que j'étais un peu à contre-courant de vouloir m'installer.

Certains anciens apiculteurs émettaient des doutes à l'installation d'une femme dans ce métier. Depuis, comme dans beaucoup de métiers agricoles, nous sommes de plus en plus de femmes.





Aurélié ROUMET
inspecte un cadre

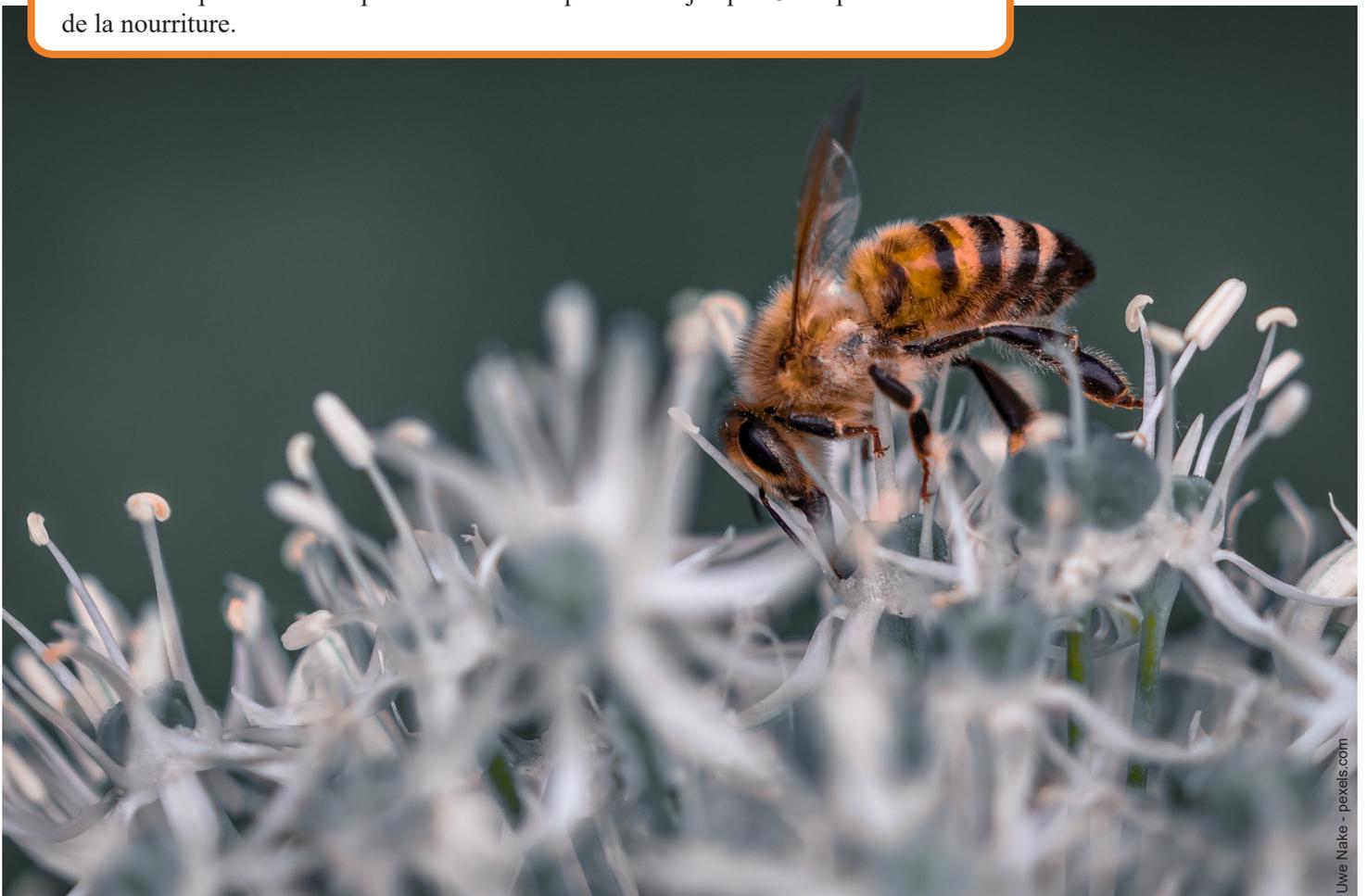


**Quelle(s) variété(s) d'abeilles possédez-vous ?
Quelles sont les raisons qui ont motivé ce choix ?**

J'ai commencé par la "Buckfast", c'est une variété docile, vulnérable, et qu'il faut parfois nourrir en hiver car elle ne gère pas très bien ses stocks. Cette espèce a une vingtaine d'année environ.

Ensuite j'ai intégré l'abeille endémique, l'abeille noire. Elle est plus robuste, se gère mieux et n'a donc pas besoin d'être nourrie l'hiver. De plus, elle résiste mieux aux maladies. En revanche, elle est moins docile que la Buckfast au point d'être capable de tuer la reine si cette dernière met en danger la communauté. Les deux espèces sont attirées par les mêmes plantes et fleurs et parcourent jusqu'à 3 km pour trouver de la nourriture.

J'ai un cheptel de Buckfast, c'est pratiquement ce que tout le monde a, car c'est la plus facile à travailler, même si ces abeilles sont moins rustiques parfois moins autonomes pour la gestion de leurs réserves et que nous pouvons être amenés à les nourrir dans les périodes de disettes et l'hiver (toujours en dehors des miellées évidemment). Ce n'est pas par plaisir que nous le faisons. Peut-être qu'à l'avenir je travaillerai avec d'autres abeilles.



Aujourd'hui combien de ruches avez-vous ? Qu'est-ce qui peut les menacer ?



Uwe Nake - pexels.com

En 2015, j'en avais 10, en 2016, une trentaine. Puis en 2017, j'ai développé l'élevage des reines pour augmenter mon cheptel et pour proposer des reines à la vente. Aujourd'hui j'ai environ 200 ruches, dispersées sur une dizaine de ruchers, entre QUEAUX et VALDIVIENNE.

La menace pour mes ruches aujourd'hui, c'est le varroa. Cette espèce d'acarien parasite peut se développer de façon exponentielle dans les ruches. Il provoque un affaiblissement du système immunitaire de l'abeille, des déformations ce qui la rend encore plus vulnérable aux virus ou aux pesticides. De plus, si une colonie est affaiblie par ces différents facteurs, elle aura également plus de difficulté à se protéger des frelons asiatiques.

Cette année 2020, à cause de températures très douces et d'une meilleure adaptation de cette espèce, l'infestation de frelons asiatiques a été très importante jusqu'en automne.

En dehors de la destruction des nids de frelons, je suis un peu sceptique sur certains piègeages que je ne trouve pas toujours assez sélectifs ou qui peuvent également, par l'intervention humaine, court-circuiter une compétition entre espèces de frelons. Je pense que nous avons encore des études à mener pour résoudre ou s'accommoder de ce problème. Pour la lutte anti-varroas, il existe plusieurs traitements ou des systèmes mécaniques. Certains sont des luttés chimiques et d'autres dites biologiques. Cette année, j'expérimente cette deuxième catégorie, mais j'ai encore beaucoup à apprendre et je dois rôder ma jeune expérience.

Enfin, et même si je n'ai jamais eu de pertes drastiques à cause des pesticides, il s'agit d'un facteur supplémentaire qui peut affaiblir nos abeilles.

Pour autant, je suis d'avis de toujours être en bonne communication avec les agriculteurs qui m'entourent. Nous ne pourrons pas avancer les uns sans les autres.

Actuellement j'ai 32 ruches. Malgré les récoltes parfois moins bonnes je n'en souhaite pas davantage. Ma volonté est de conserver un rucher d'une petite échelle pour continuer à me faire plaisir et rester bien à l'écoute de mes abeilles. Toutes mes ruches sont sur la commune de PERSAC. J'ai choisi des emplacements à l'écart des cultures conventionnelles, et sans effectuer de transhumances pour éviter une forte contamination. Cette année il y a eu beaucoup de frelons on en voyait au moins une dizaine devant chaque ruche, jusqu'en novembre. Il n'existe pas véritablement de solution très efficace pour en venir à bout, même si l'on échange entre apiculteurs. Il faut savoir qu'un nid de frelons asiatiques, «un ballon», peut contenir jusqu'à 10 000 frelons.

Quelles sont les choses qui vous fascinent le plus chez les abeilles ?

Leurs multiples façons de communiquer entre elles, leur façon de s'orienter dans le ciel en formant des 8 de part et d'autre de la ruche, de les voir s'affairer, danser, pendant la miellée (pic d'activité des essaims au cours duquel la production de miel est la plus intense). En les observant, tu les vois communiquer entre elles. Dans ces moments-là, elles sont tellement occupées qu'elles ne pensent pas à me piquer.

Je vais finir par aimer davantage les abeilles que les êtres humains !

Tout me fascine. Je les trouve belles et très intelligentes. J'admire cette façon qu'elles ont de communiquer entre elles et les sons qu'elles émettent.

Tous mes sens sont en éveil : j'aime les couleurs chaudes des pollens, du miel, de la cire, le contraste des textures du bois de la ruche et des rayons de cire qu'elles bâtissent et les différentes saveurs des produits de la ruche qui ont des vertus incroyables.

Que se passe-t-il dans la ruche entre Septembre et Décembre ? Et quel est votre travail pendant cette période ?

En fait la haute saison s'étend d'Avril à Septembre, c'est la pleine activité, il n'y a pas de jours fériés. Il faut suivre le calendrier, avoir le bon « timing ».

Après cette période elles font leurs stocks pour l'hiver, en miel et en pollen, source de protéines indispensable à la reine. Ensuite, en fonction de la baisse des températures, elles se mettent en grappe pour conserver la chaleur de la ruche. Elles mangent pour maintenir une chaleur entre 15°C et 20°C, pour que la reine soit au chaud à cette période de l'année. L'été la température avoisine plutôt les 30 à 35 °C.

Les abeilles ont constitué des réserves en fin d'été et la reine pond des œufs pour constituer la génération d'hiver. Après la dernière récolte effectuée entre août et septembre, je contrôle leur état et leurs réserves puis j'effectue le traitement anti-varroa. Dès l'arrivée du froid, elles se mettent en grappe pour hiverner. Elles resteront actives (battement d'ailes) pour dégager de la chaleur, consommer leurs réserves et donc se maintenir en vie. L'automne et l'hiver, je soupèse les ruches pour évaluer leur poids, si elles sont trop légères, c'est qu'elles n'ont pas assez de nourriture pour passer l'hiver alors je complète avec des pains de sucre. C'est également le moment d'entretenir le matériel et de préparer celui nécessaire à la saison suivante. Je profite également de cette accalmie dans l'arrière-saison, pour mettre en pot mon miel afin de renouveler mes stocks et me former sur d'autres techniques de transformation de miel, de gestions des ruches ou d'élevage de reines.

Si vous aviez un message à faire passer aux lecteurs, lequel serait-il ?

J'ai envie de dire aux gens de s'approvisionner chez les producteurs locaux. Si les paysans ont du mal à vivre de leur métier pourtant essentiel aujourd'hui, c'est notamment dû à une agriculture qui est aux prises d'un marché libéralisé. Le fait de s'approvisionner directement chez les producteurs, permet de limiter les intermédiaires, et de les rémunérer au plus juste.

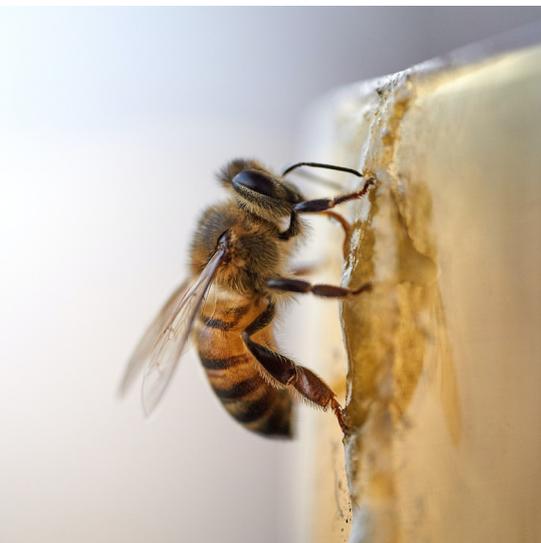
Il faut prendre soin de la nature, et des abeilles en particulier. Ne pas tondre toute l'herbe à chaque fois, afin de laisser les fleurs de trèfles. Elles sont très mellifères.

Enfin, si vous avez des ruches, il faut avoir conscience que c'est une responsabilité, et beaucoup d'occupation. Les traitements contre les maladies, infections, bactéries pathogènes doivent être administrés pour éviter de laisser la contamination gagner les autres ruchers.

Uwe Nake - pexels.com



Leandro Fregoni - unsplash.com



Quel est votre champ d'activité ?

Je propose différents miels : (par ordre de floraison) miel « du printemps », à base de colza qui a été très précoce cette année, miel « toutes fleurs » (dominance ronces), miel de « châtaignier » et miel « fleurs d'été ». Les récoltes d'Acacias et de Sarrasin sont malheureusement maigres voire très rares à cause des conditions météo lors de ces floraisons. Je n'effectue, pour le moment, qu'une seule transhumance d'une vingtaine de ruches chez une amie qui possède une châtaigneraie à côté de RUFFEC.

Je confectionne des pains d'épices et je confie le miel de mes abeilles à un confiseur qui le transforme en nougat et bonbons. J'apprends encore et toujours pour développer ma gamme de produits.

J'ai également de nouveaux investissements de matériel à réaliser ainsi que des rénovations de bâtiments pour améliorer mes différents ateliers et proposer un espace boutique.

Mes produits sont disponibles sur les marchés le 3^{ème} vendredi du mois à LUSSAC, tous les samedis à CHAUVIGNY, et dans différents magasins et boutiques des environs.

Si tout va bien, une boutique devrait bientôt ouvrir au Petit Port !

Je produis uniquement du miel : le miel de printemps (début mai), puis arrive le miel d'acacias (juin), ensuite le miel toutes fleurs (juillet), et après le miel de tournesol (aussi appelé miel d'été en août) et enfin le miel de forêt (début septembre).

Vous pouvez me rencontrer sur les marchés de VERRIÈRES le dimanche matin et à MAZEROLLES le mercredi à partir de 16h et vous pouvez vous procurer mon miel à l'épicerie de PERSAC.

Il est aussi possible de venir directement à mon domicile, ou se faire livrer (livraison gratuite) en appelant au 06-33-41-43-33



Ce que j'ai retenu de l'entretien avec Aurélie :

C'est une activité à plein temps, un milieu où il est difficile de faire sa place quand on est une femme. Une apicultrice qui est passionnée, très active et sans cesse en quête de diversification.

Ce que j'ai retenu de ma rencontre avec Cyril :

Un apiculteur empreint d'authenticité, humble face à ses connaissances malgré ses 12 ans de pratique. Une personne qui montre un profond respect de la nature. Cyril est en admiration devant cet univers, ses ruches, ses abeilles, leur façon de fonctionner. Il en ressort beaucoup de générosité, et de partage avec tous ces passionnés d'abeilles. On passerait des heures à l'écouter parler de ses petites travailleuses. Les abeilles ne dorment que quelques minutes par jour comme il aime à le signaler.

Audrey ORDRONNEAU

Un petit mot pour toi Apis Mellifera,

Apis Mellifera,

**Quelques millions d'années déjà que tu es là Apis Mellifera,
Beaucoup moins de temps que l'Homme t'apprivoisa,
La légende dit que tu serais née d'une larme du dieu solaire Râ.
Petite et gracieuse, dansense de carioca, samba et autre tcha tcha tcha..**

**Durant ta courte vie de multiples métiers tu exerceras
pendant la dernière phase tu butineras
C'est là le plus souvent que l'Homme te verra
et à cette occasion se dira qu'il n'est pas toujours digne de toi
Apis mellifera jamais assez l'Homme te remerciera
pour toutes ces richesses dont il est fada
gelée royale, pollen, et miel d'acacia
Il est à espérer que pendant des années encore l'Homme pourra,
s'écrier hip hip hip hourra,
Apis Mellifera tu es toujours là !**

A.ORDRONNEAU

Le saviez-vous ?

Les abeilles murmurent aux oreilles des fleurs

L'équipe de Lilach Hadany s'est intéressée à l'onagre bisannuelle (*Oenothera drummondii*) et a découvert qu'après avoir ressenti les vibrations des ailes des pollinisateurs, les plantes augmentaient temporairement et dans les minutes qui suivent la concentration en sucre du nectar de leurs fleurs. Il s'avère que les fleurs servent elles-mêmes d'oreilles, détectant les fréquences spécifiques produites par les ailes des abeilles tout en se désintéressant des sons sans importance, comme le vent par exemple. (source National geographic)

Ma recette de pain d'épices pour moins de 3 euros !

. 10 minutes de préparation . 1 heure de repos . 30 à 40 min de cuisson à 180°C .

- 250g de farine blé type 65
- 65g de sucre en poudre
- 10g de sucre vanillé
- 1 c à café de bicarbonate alimentaire
- 1 c à café de cannelle en poudre
- 1/2 c à café de gingembre en poudre
- 1/4 c à café de noix de muscade
- 20 cl de lait vache ou boisson amande, riz, avoine...
- 1 œuf entier
- 3 c à s miel de PERSAC
- Huile d'olive pour graisser le moule au pinceau



1) Mélangez dans un saladier la farine, le sucre, le sucre vanillé, le bicarbonate, les épices, faites un puits et ajoutez le lait ou la boisson végétale (pour ma part j'utilise la boisson aux amandes). Laissez reposer pendant une heure la préparation en déposant un torchon humide sur le saladier dans une pièce chauffée.

2) Ajoutez à la préparation du saladier l'œuf entier et le miel (chauffez-le légèrement pour le liquéfier si besoin).

3) A l'aide d'un pinceau badigeonnez le moule à cake avec de l'huile d'olive (aucune saveur d'huile d'olive ne se ressent), y verser la préparation, puis enfournez pendant 30 à 40 min à 180°C. Testez la cuisson en introduisant la lame d'un couteau au milieu du pain d'épices si elle ressort lisse, c'est cuit !

4) Démoulez et laissez le pain d'épices refroidir sur une grille. Vous pouvez le déguster avec une compote de pommes/poires au goûter ou encore à l'apéro avec un morceau de poire pochée et une tranche de chèvre frais. Bon appétit !

Audrey ORDRONNEAU

Jardinage

« Pendant les gelées de l'hiver, ne faut les terres cultiver »

L'hiver est là.



Au jardin nous avons taillé et élagué nos arbres, fait nos semis de vivaces demandant un passage au froid (primevères, héliobores, ancolies...), nous avons emmaillotté nos arbres et plantes fragiles, nettoyé et protégé le matériel, préparé le terrain pour le printemps traditionnellement ou en permaculture.

Alors que faire ?

Je vous propose de vous pencher sur les plantes mellifères. Qu'est-ce qu'une plante mellifère ? Une plante mellifère est la plante préférée des insectes butineurs et notamment de l'abeille dite « domestique » ou abeille mellifère car elle a une floraison abondante et généreuse en nectar. Ainsi, ce sont des plantes qui attirent énormément d'insectes différents.

Vous me direz que toutes les plantes n'attirent pas les abeilles. C'est vrai. Mais si nous choisissons de planter ou semer naturellement, au printemps, quelques-unes de ces plantes pour que nos abeilles butinent, pollinisent et tout simplement vivent. Je vous propose cette liste non exhaustive de fleurs sympathiques, accessibles aux jardiniers débutants comme aux aguerris, pour faire votre choix pour œuvrer le printemps prochain :

-Lavande, thym, coriandre, bourrache, coquelicot, fenouil,

Sources : Liste des plantes, arbres, fleurs mellifères – Ministère de l'agriculture

sauge, géranium, marguerites, bleuets, le calendula, le dahlia, l'aster, le myosotis, le zinnia, le cosmos, le tournesol, l'héliotrope.

Si nous avons la chance d'avoir un petit coin de jardin, faisons-nous plaisir et aidons la planète.

Et en ce temps d'hiver, une petite astuce pour nourrir les oiseaux :

Couper les oranges en deux, les évider et garder la chair pour une salade de fruits par exemple, remplir la coque ainsi obtenue de saindoux ou autre graisse naturelle, enfiler sur une branche d'arbre et rajouter quelques graines.

Les oiseaux vous remercieront.

proposition V. FERRETTI

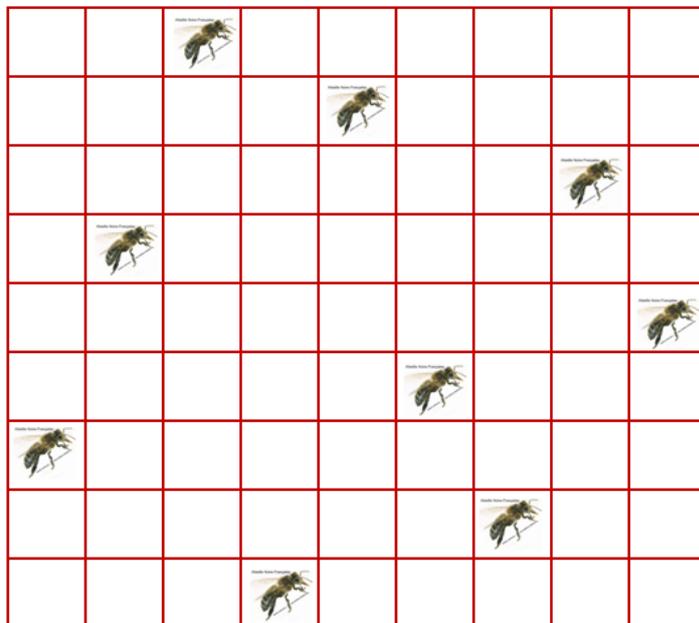


Enigme

Neuf abeilles se sont posées sur un réseau quadrillé. Le hasard a voulu qu'elles se soient disposées de manière que deux abeilles ne se trouvent jamais sur une même rangée horizontale, verticale ou diagonale. Au bout de quelques minutes, trois abeilles changent de place et passent dans des cases voisines libres, les six autres abeilles restant immobiles.

Le plus curieux est que, bien que trois abeilles ayant changé de place, toutes les neuf se trouvent encore dans une position telle que deux quelconques d'entre elles ne soient jamais dans une même rangée.

Quelles sont les trois abeilles qui ont bougé, et dans quelles cases se sont-elles déplacées ?

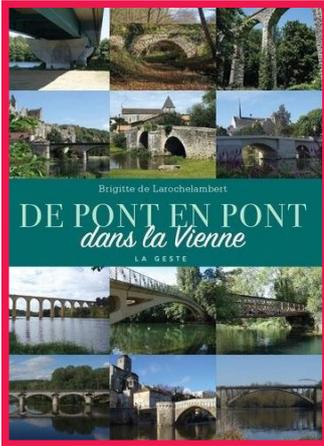


Livre

DE PONT EN PONT *dans la Vienne*

Brigitte de Laroachelambert

Les ponts font partie de nos paysages et de notre quotidien. Qu'ils soient construits en bois, en pierre, en béton ou en acier, qu'ils aient été utilisés pour transporter des troupes, des marchandises ou de l'eau, qu'ils soient égarés en pleine nature ou empruntés chaque jour par des centaines de véhicules, les ponts sont les témoins de l'histoire de nos villages et un lien indéfectible entre les habitants d'un territoire. « Les hommes construisent trop de mur et pas assez de pont » disait Isaac NEWTON en son temps.



Aqueducs, ponts et viaducs de la Vienne, datant de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance, du 19^{ème} siècle ou bien contemporains, ce livre vous invite à découvrir sous un nouvel angle ces monuments patrimoniaux dont certains sont inscrits ou classés aux Monuments Historiques. PERSAC est bien sûr à l'honneur dans cet ouvrage avec entre autres, les Arcades de VILLARS.

L'auteure, Brigitte de LAROCHELAMBERT, poitevine de formation linguistique et littéraire, retraitée de l'éducation nationale, passionnée par le patrimoine local, ancienne maire de la commune de LINIERS, vous invite à un beau voyage, des petits ponts de rivière aux ouvrages d'art plus importants, jonction entre notre passé et notre futur.

Découvrez au fil des pages l'histoire et les photographies de ces ponts et passerelles, témoins de la diversité architecturale de notre département.

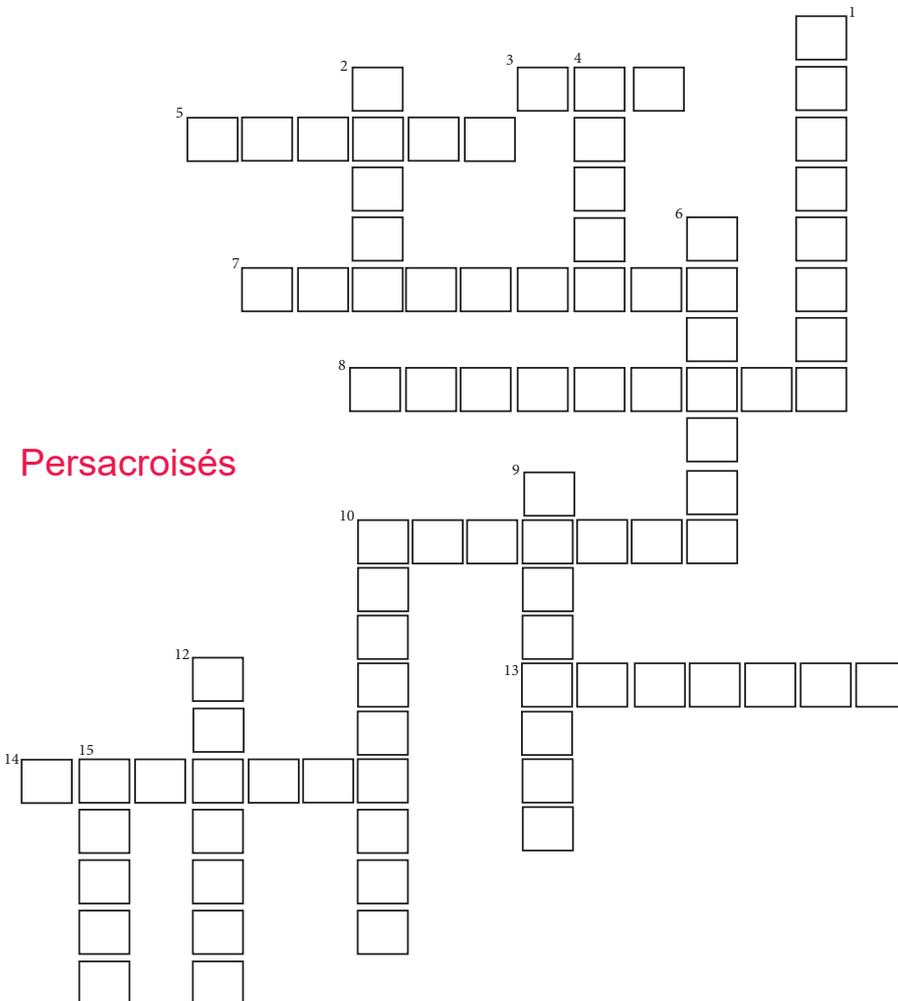
Livre édité par La Geste,
« Beaux livres de Pays » prix 20 €

Michèle LAURENT

Merci à Michèle LAURENT pour son partage sur le livre de Pont en Pont.

Si vous aussi vous avez envie de nous parler de votre coup de coeur pour un livre sur notre patrimoine local, une BD, un livre pour enfant, un roman ou si vous-même vous êtes un(e) auteur(e) local(e) alors n'hésitez pas, cette rubrique est ouverte à toutes et tous de 5 à 100 ans et plus.

Persacroisés



Horizontal

- 3. Docteur Wechsler en fut capitaine
- 5. Les côteaux des Rosières, de Bagneux et de Torfou en sont.
- 7. Poivre du pauvre.
- 8. Des miches une fois l'an.
- 10. Elles sont de Villars.
- 13. Elle ne fait que passer.
- 14. Lieu-dit menuisier.

Vertical

- 1. Chou-pomme.
- 2. Petit baudet.
- 4. Notre far.
- 6. L'un des jumeaux martyrs.
- 9. Blotti au fond du Warndt.
- 10. Chem et Kenny.
- 12. Venance était son frère.
- 15. Forcés par des bâtards.

S. GILORY

PERSACtualités

HIVER 2020

ETAT CIVIL

Ont montré le bout de leur nez :

Eliah-Margot POUSSIN ANDRÉ, le 5 janvier
Louna BUGEON, le 13 février
Leïla PATOIT, le 9 août
Timéa LEMAIRE, le 19 août
Tymaë BONNEAUD, le 1 septembre

Se sont pacsés à PERSAC :

Alexis GONIN et Jane TINLAND le 5 mars

Nous ont quittés :

Denise BRUNEL, le 6 janvier
Clotilde CIVIDINI née ROYER, le 7 janvier
Emmanuel ROBERT, le 14 janvier
Renée ROSSARD née AUZANNEAU, le 29 janvier
Pierre ENARD, le 18 février
Claudine DUPUIS née TROUBAT, le 3 avril
Rachel CARTAUD, le 16 avril
Alice BRETON née BUTTIER, le 7 mai
Francine LEFORT née ROBICHON, le 15 juin
Colette DESERBAIS née REDON, le 3 juillet
Odette PATRIER née RODIER, le 11 août
Jean JOYEUX, le 25 août
Suzanne BRUNET née METIVER, le 29 septembre
Josette MANDON, le 10 novembre
Alain FELIX, le 14 novembre
Viviane LUSSETTI, le 2 décembre
Marthe NASLET née AMAURY, le 5 décembre

